



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE MIMET

Compte-rendu du Conseil Municipal du Jeudi 14 décembre 2023

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles :
L 2121-7, L 2122-8 alinéa 2, et L 2121-10 à L 2121-12, le Conseil Municipal de Mimet a été
convoqué L'an deux mille vingt-trois, Jeudi 14 décembre 2023 ; M. le Maire ouvre la séance à 10h00.

Étaient présents : Georges CRISTIANI, Maire, Corinne CENTARO, Lordine BELARBI, Geneviève DALFIN,
Gilles FEDERIGHI, Anne KESSAS, Francis MOLINA, Muriel SASSI, Bernard MONTAGNA, Patricia
FERRAND, Adjoint, Claude AURORI, Louis LOPEZ, Monique KACZMAREK MICHEL, Gilbert CHIRI, René
BRUN, Evelyne GODDYN MOUNIER, Jean-Jacques NOIZAT, Éric CLAUDET, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir : Véronique LEFEBVRE à Evelyne GODDYN MOUNIER,
Lionel TOMANDINI à Gilbert CHIRI, Eve GUIBERT à Muriel SASSI, Cédric RIEDEL à Gilles FEDERIGHI,
Nathalie MARGAILLAN à Geneviève DALFIN, Karen GAGLIANO à Corinne CENTARO, Céline CHAPELIN à
Anne KESSAS, Bertrand BALANSARD à Georges CRISTIANI.

Madame Patricia FERRAND est nommée Secrétaire de Séance.

Georges Cristiani, Maire, ouvre la séance du 24^{ème} Conseil Municipal depuis le 15 mars 2020.

Point 1 : Approbation du procès-verbal de la séance du Jeudi 16 novembre 2023 – Unanimité

Point 2 : Point 2 : Budget principal - Décision modificative n°2 - 2023 – Unanimité

Point 3 : Budget Primitif 2024 :

Point 3.1 : Vote des taux communaux d'imposition 2024 – Unanimité

Point 3.2 : Vote du Budget Primitif 2024 – Budget principal – Unanimité

Point 3.3 : Vote du Budget Primitif 2024 – Budget Annexe des Cimetières – Unanimité

Point 4 : Saisir une opportunité foncière au Hameau de la Diote – PC Section AW n°105 – Unanimité

Point 5 : Demandes de subventions

**Point 5.1 : au Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône - Aide aux acquisitions foncières et immobilières
Acquisition de la parcelle Section AW105 en vue de permettre la création d'un logement social – Unanimité**

**Point 5.2 : à la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Appel à projets restauration et valorisation du
patrimoine rural non protégé - Travaux de rénovation et de mise en valeur de l'Eglise de la transfiguration et
de son campanile – Unanimité**

**Point 5.3 : à l'Etat - Fonds vert « Recycler le foncier (friches) » - Aménagement du cheminement piétonnier
entre le parking végétalisé et le Pôle communal de proximité – Unanimité**

Point 6 : Attribution du marché de travaux pour la Construction d'une Micro-Crèche – Unanimité

Point 7 : Convention d'objectifs avec l'association Mimet en Fête 2024 - 2028 – Unanimité

Point 8 : Convention de servitude avec ENEDIS - Pôle Communal de Proximité des Fabres – Unanimité

**Point 9 : Demande de subvention à l'État - Fonds interministériel de prévention de la délinquance et de la
radicalisation - Création d'un Centre de Supervision Urbaine (CSU) – Unanimité**

Point 10 : Protection sociale complémentaire – Risques prévoyance et santé – Retiré

Point 11 : Composition de la Commission d'Appel d'Offres – Retiré

Communications

Plus aucun Conseiller ne demandant la parole, Georges Cristiani, Maire, lève la séance du 14 décembre 2023 à 11h00.

COMMUNE DE MIMET
AFFICHÉ LE 22 DEC. 2023
RETIRÉ LE

Georges Cristiani, Maire de Mimet

